**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande

**Band:** 27 (1901)

Heft: 8

Wettbewerbe

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Supplément au N° 8 du Bulletin Technique de la Suisse Romande

# CONCOURS

## Ecole Cantonale de Lugano

Comme le faisait prévoir le programme défectueux de ce concours, le résultat obtenu pour ce dernier est peu réjouissant:

La Schweiz. Bauzeitung en donne un compte rendu dont nous extrayons ce qui suit:

17 Projets ont été envoyés et deux d'entre eux furent déclarés « hors concours » pour cause de publication préalable. Le jury élimina en outre, 9 autres projets.

Aucun des 6 projets restants ne répondait aux conditions générales du concours et des exigeances scolaires.

En conséquence le jury proposa au gouvernement de n'attribuer aucun des prix prévus au programme, mais de répartir entre les auteurs des dits 6 projets la somme de fr. 3000., destinée à ces prix, en remettant fr. 500 à chacun d'entre eux, sans ouvrir les enveloppes portant les motti; les dits projets restant la propriété de leurs auteurs.

Cette proposition a été adoptée par le gouvernement en date du 3 avril.

Les 6 projets en question portaient les motti suivants:

1. « Aria e luce », 2. « Inventuti », 3. « Liceo », 4. « Labor omnia Vincit » (Variante B), 5. « Epergos », 6. Teorema di Pitagora.

Ce résultat engagera sans doute les gouvernements et administrations qui ouvrent des concours semblables à mieux se conformer à l'avenir aux règles établies par la *Société Suisse des Ingénieurs et* Architectes aussi bien dans leur intérêt bien entendu que pour assurer aux participants aux concours une appréciation équitable.

Un correspondant A. G. engage même dans la *Bauzeitung* les membres de la *Société Suisse des Ingénieurs et Architectes* à refuser la charge de juré pour tout concours dont le programme ne satisferait pas aux conditions établies après mûr examen par cette société elle-même.

## Recherches sur les explosions d'acétylène

Le Verein zur Befærderung des Gewerbefleisses, à Berlin, offre un prix de 3000 marks et une médaille d'argent au meilleur travail qui lui sera envoyé sur ce sujet : étude des explosions et décompositions qui se produisent avec l'acétylène sans cause extérieure apparente.

Echéance du concours: 15 novembre 1903.

Les personnes que la chose intéresse sont priées de s'adresser directement à la susdite société.

# Soumissions

Confédération. — Hôtel des postes de Berne :

- 1. Travaux de terrassement et maçonnerie.
- 2. Taille des pierres.
- 3. Fourniture des pierres de taille et escaliers.

Plans et renseignements à la Direction des postes (chambre 85). Délai : 24 avril. Zurich. — Höpital cantonal:

Chauffage central du bâtiment d'isolement.

Pour renseignements, s'adresser au Kant. Hochbauamt, à Zurich.

Délai : 27 avril.

**Fribourg**. — Un concours est ouvert pour la reconstruction de la pinte de Rueyres-Saint-Laurent. Prendre connaissance des plans et conditions au bureau de M. P. Jungo, architecte.

- Bâtiment d'école de la commune de Vuippens :

Travaux de charpenterie, menuiserie, maçonnerie, gypserie et peinture (réparations).

Les soumissionnaires pourront prendre connaissance des plans, avant-métrés, cahier des charges et local le 20 avril après midi. Un délégué communal sera sur les lieux pour donnner les renseignements désirables. Les soumissions cachetées et portant la souscription: « Soumission pour la maison d'école », devront être déposées chez M. le syndic.

Délai: 27 avril.

Vaud. — La Municipalité de Lausanne (Direction des Travaux) met au concours la fourniture des tuyanx, pièces spéciales et appareils en fonte nécessaires à l'établissement de la conduite principale de distribution d'eau dans la zone moyenne de la ville.

Pour prendre connaissance des plans, conditions et cahiers des charges, s'adresser au Bureau der Services industriels, rue du Pré. 25. Lausanne.

Les soumissions doivent être adressées, sous pli fermé, à la Direction des Travaux, jusqu'au samedi 20 avril 1901, à 4 heures de l'après-midi, heure à laquelle elles seront ouvertes en présence des intéressés.

— La municipalité de Vallorbe met au concours la fourniture et la pose d'environ 36 plaques pour la dénomination des rues du village et des distances locales, et environ 260 plaques pour la numérotation des bâtiments, fabriquées en tôle émaillée. S'adresser au greffe municipal les mardi et vendredi de chaque semaine, de 1 heure à 4 heures du soir.

Délai: 20 avril.

## Autorișations de Construire

#### Vand

Lausanne. — La Municipalité ouvre les enquêtes suivantes au sujet des demandes qui lui ont été présentées par :

- 1. MM. L. Chessex-Krieg et fils, entrepreneurs; transformation des combles de la « Villa Beaulieu », propriété de M. A. Demiéville.
- 2. M. Ch. Maurer, architecte; construction d'un bâtiment de dépendances sur la propriété que possède M. F. Vicher, à Chailly.
- 3. M. John Gros, architecte; construction de quatre bâtiments sur la propriété qu'il possède rue du Maupas.
- M. René Emery; construction d'une annexe au bâtiment existant sur la propriété que M<sup>He</sup> Marie Weber possède à Vernand-Dessous.

Montpreveyres. — La Municipalité ouvre une enquête au sujet de la demande présentée par :

M. Angelo Gabella, entrepreneur; agrandissement et rehaussement de son bâtiment de dépendances sis au village.

Maracon. — La Municipalité ouvre une enquête au sujet de la demande présentée par :

M. Frédéric Serex; reconstruction du bâtiment qu'il possède au Very, servant d'établissement public et portant pour enseigne : « Pinte du Very ».

Oron-la-Ville. — La Municipalité ouvre une enquête au sujet de la demande présentée par :

M. Jean Tauxe, négociant; 4º transformation de son bâtiment actuel ou 2º construction d'un bâtiment neuf sur l'emplacement du dit.

Morges. — La Municipalité ouvre une enquête au sujet de la demande présentée par :

- Usine à gaz; construction d'une annexe pour installation de deux réfrigérants.
- 2. M. Gustave Muret; construction d'un bâtiment au bord du passage projeté entre la rue de la Gare et la route de Vufflens.

Renens. — La Municipalité ouvre une enquête au sujet des demandes présentées par :

- 1 M. Oulevay, architecte, à Lausanne; construction d'une maison d'habitation, lieu dit En Verdeaux.
- 2 M. Martinelli ; construction d'une remise sur la propriété et pour le compte de M. Matile.

Roche. — La Municipalité ouvre une enquête au sujet de la demande présentée par :

M. Jacques Büsser; agrandissement et établissement d'un pont à la grange.

Ollon. — La Municipalité ouvre une enquête au sujet de la demande présentée par :

La Société des forces motrices de l'Avançon, à Bex; construction de la station de Villars du chemin de fer électrique Bex-Gryon-Villars.

Villars-Mendrez. — La Municipalité ouvre une enquête au sujet de la demande présentée par :

M. Jules Henri Jaton; agrandissement du bâtiment qu'il possède au village.

#### Fribourg

**Fribourg.** — Autorisations de construire accordées par la Municipalité du 10 mars au 10 avril 1901 :

- E. Scheim, pour veuve Mæder. Restauration intérieure. Rue des Alpes.
- F. Broillet, pour M. Savigny. Transformation extérieure et exhaussement. Rue de Lausanne.
- J. Fraisse, pour Andrès et Geissmann. Construction d'un mitoyen et restauration des escaliers. Avenue de la Gare.
  - L. Hertling, pour J. Bodevin. Annexe, Beauregard.
- A. Fischer, pour  $\mathbf{M}^{\text{He}}$  Schærer. Reconstruction de latrines. Grand'Rue.
- M. Wulffleff, pour A. Wicky. Reconstruction de la devanture du magasin. Rue de Lausanne.
  - A. Parrigada. Dépendance, Petites-Dames.
- J. Fraisse, pour Blancpain, brasseurs. Agrandissement de café. Rue de Romont.
- A. Noth. Exhaussement d'une annexe et aménagement de balcons. Beauregard.

